



Coppet, le 23 août 2021

CONSEIL COMMUNAL

## SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 23 AOUT 2021 EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

### DECISION

1. D'accepter/~~de refuser~~ le préavis n° 01/2021-2022 concernant l'autorisation générale à accorder à la Municipalité pour l'acquisition et l'aliénation d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières pour la législature 2021-2026.

Oui : 55 Non : 0 Abst. : 4

2. D'accepter/~~de refuser~~ le préavis n° 02/2021-2022 concernant l'autorisation générale à accorder à la Municipalité pour la constitution de sociétés commerciales, d'associations et de fondations, ainsi que l'acquisition et l'aliénation de participations dans les sociétés commerciales et l'adhésion à de telles entités pour la législature 2021-2026.

Oui : 59 Non : 0 Abst. : 0

3. D'accepter/~~de refuser~~ le préavis n° 03/2021-2022 concernant l'autorisation générales de plaider pour les législatures 2021-2026.

Oui : 59 Non : 0 Abst. : 0

4. D'accepter/~~de refuser~~ le préavis n° 04/2021-2022 concernant l'autorisation générale à accorder à la Municipalité pour l'acceptation de legs et de donations affectés de conditions ou de charges, ainsi que l'acceptation de successions pour la législature 2021-2026.

Oui : 59 Non : 0 Abst. : 0

5. D'accepter/~~de refuser~~ le préavis n° 05/2021-2022 concernant la compétence à accorder à la Municipalité pour la législature 2021-2026 d'engager les dépenses de fonctionnement imprévisibles et exceptionnelles.

Oui : 59 Non : 0 Abst. : 0

6. D'accepter/~~de refuser~~ le préavis n° 06/2021-2022 concernant la demande de crédit de CHF 59'000.00 pour l'installation d'une structure de « street workout » (littéralement « entraînement de rue »).

Oui : 43 Non : 12 Abst. : 4

Après lecture de cet extrait de PV par le Président, l'assemblée passe au vote.

Oui : 56 Non : 1 Abst. : 2

**Conseil communal de Coppet**

Le Président

Yves Riesen



La Secrétaire

Claire Gavin